

Hôpital de jour oncologique

- aile D, étage 5 -

 065/41 48 81 (~83)

i

Infirmière chef
Marianne SANDRAS
065/41 48 81

Infirmière Chargée de l'Accueil
des Nouveaux et des Etudiants
Amélia DIEU
065/41 33 07

► Présentation du service

Responsables

- infirmière chef de service : Marlène DE GREEF
- infirmière chef : Marianne SANDRAS
- infirmier(e) chef adjoint(e) : /

Nombre de lits (l'unité comprend 6 chambres, avec un total de 13 postes de soins)

- 3 chambres dotées de 2 fauteuils
- 2 chambres dotées de 1 lit + 2 fauteuils
- 1 chambre dotée de 3 fauteuils

► Mission et objectifs du service

Assurer la prise charge la plus optimale possible des patients en traitement d'un cancer par voie intraveineuse, ceci dans un encadrement rassurant, ainsi que la planification de tous les actes diagnostiques et thérapeutiques qui en découlent.

Organisation interne

- tous les patients devant être traités sont inscrits dans Ultragenda, selon les heures de passage et en fonction de la durée du traitement
- les dossiers sont préparés la veille + prise de rendez-vous et préparation des prescriptions par l'infirmier en fin de journée
- les patients sont traités selon l'organisation établie sur Ultragenda
- les prescriptions ne sont descendues à la pharmacie qu'après validation des paramètres indiqués par les médecins
- ouverture du dossier infirmier
- l'infirmier(e) référent(e) prend le patient en charge en vue de lui administrer son traitement (prise des paramètres, TA, T°, RC, saturation en O2) et en explique toutes les modalités
- ouverture du RASC ou mise en place de la perfusion
- administration des différentes médications intraveineuses
- surveillance adaptée au traitement tout au long de celui-ci
- clôture du traitement et fermeture du RASC
- vérification des traitements de sortie
- distribution des repas de midi
- toutes manifestations suspectes sont signalées au médecin
- il est essentiel d'établir, dans notre discipline, une relation de confiance entre soignants et soignés, la réalisation des soins n'en sera que meilleure ainsi qu'une étroite collaboration entre l'équipe soignante et les médecins prescripteurs. Tous points litigieux devant être discutés au plus vite ou faire l'objet de staff
- l'aide-soignant(e) assure quotidiennement l'accompagnement des patients dépendants, leurs installations, les différentes remises en ordre, le rangement des commandes de matériel, la distribution des repas, l'entretien et la propreté du matériel et du lieu de travail, l'ordre des chambres, la gestion des stocks ainsi que les appels téléphoniques, prépare le listing du lendemain

► Pathologies et examens

Principales pathologies traitées

Les pathologies traitées dans le cadre de l'hôpital de jour oncologique sont les pathologies directement liées aux traitements du cancer.

Examens techniques principaux

L'entité hôpital de jour oncologique couvre les actes diagnostiques et thérapeutiques oncologiques planifiés, sans nuitée et concernant des patients pouvant bénéficier d'une prise en charge adéquate pendant au moins 24 heures après leur sortie.

Les activités en hématologie et oncologie telles que

- ponctions et biopsies de moelle avec ou sans l'utilisation du MEOPA®,
- l'administration et la surveillance de médicaments prescrites par l'une des spécialités reprises ci-dessus,
- la réalisation de tests particuliers (Minirin®),
- ainsi que l'administration et la surveillance des produits sanguins et dérivés,
- la prise en charge des patients oncologiques suivis demandant en urgence un avis ou une mise au point, suivie le cas échéant d'une admission dans le service d'oncologie, pharmacocinétique (étude clinique ...)

► Principales techniques de soins

- ouverture et fermeture du RASC,
- administration des chimiothérapies par voies intraveineuse,
- instillation vésicale médicamenteuse,
- saignée,
- hydratation en vue d'un examen d'imagerie,
- transfusion de sang et dérivés,
- administration d'immunoglobulines,
- aide aux médecins pour les PBM et ponctions d'ascite,
- administration de Meopa®,
- ponction pleurale,
- prise de sang via ouverture du RASC,
- ponction lombaire,
- pansement dermatologique,
- ouverture du RASC pour la réalisation d'un examen d'imagerie

► Planning d'une journée

L'activité infirmière suit un horaire de 08h00/16h06 et de 09h00/17h06, le travail infirmier est réparti en fonction des plannings de soins et des types de traitements.

La dotation minimale est de 3 infirmier(e)s + 1 aide-soignant(e) / journée afin d'assurer une prise en charge de qualité.

Un(e) infirmier(e)

- assure seul(e) la finalité des traitements de 16h00 à 17h00 ainsi que la préparation des dossiers pour le lendemain
- s'assure de l'ordre et de la disponibilité en matériel pour le jour suivant
- clôture de l'activité de l'unité vers 17h00

Gestion de l'imprévu

Il est possible qu'un traitement planifié face l'objet d'un **report**, notamment :

- si les résultats de la prise de sang ne permettent pas l'administration d'une chimiothérapie (toxicité, neutropénie, T°, CRP, ...) et avec l'aval du médecin référent, un nouveau rendez-vous lui est alors fixé joint à une nouvelle demande de prise de sang
- la gestion d'une prise en charge des patients oncologiques suivis et demandant en urgence un avis ou une mise au point, ainsi que des prélèvements bactériologiques urgents ou le placement sous monitoring de surveillance
- la prise en charge des patients devant recevoir un traitement en urgence, ponction d'ascite, transfusion GR ou plaquettes

► Règles spécifiques du service

- ne peuvent être admis que les patients, qui chez eux peuvent bénéficier d'une prise en charge adéquate pendant 24 heures
- si le patient doit passer une nuitée, les modalités d'admission doivent être réalisées par l'infirmier de l'hôpital de jour oncologique après avoir réservé une place dans l'unité d'hospitalisation
- le médecin référent du patient doit être informé du fait que sa sortie est reportée
- s'assurer de la disponibilité et la réservation d'un poste de traitement
- les patients doivent s'inscrire au bureau d'admissions le jour du traitement
- la possibilité de réaliser l'entièreté du traitement ou de l'acte technique pendant les heures de fonctionnement du service et d'y assurer une surveillance appropriée
- une prescription correcte et complète du traitement ou de l'acte
- la suite à donner à l'acte
- avant son admission, le patient aura été informé qu'il doit bénéficier de l'aide d'un tiers dans les 24 heures qui suivent sa sortie
- tout examen doit impérativement être réalisé dans les jours qui précèdent la prise en charge à l'exception des prélèvements sanguins pour les chimiothérapies
- tout patient doit être inscrit au planning de soins
- la prise de rendez-vous se fait au poste 4881
- à son arrivée, le patient sera installé et les paramètres pris
- un éventuel prélèvement sanguin sera réalisé
- un dossier infirmier doit être créé
- le patient reçoit la surveillance requise par rapport à son traitement selon les procédures en vigueur et monitorisé selon le schéma thérapeutique et l'ordre médical
- tout traitement nécessite une prescription médicale écrite
- le médecin est informé de la sortie de son patient
- le patient doit recevoir les médicaments et ordonnances nécessaires
- le rapport de passage sera transmis au médecin traitant
- un feuillet explicatif reprenant les numéros de téléphone utiles